

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-46/SG/CD la Chambre des Députés accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire.

n° 73-46/SG/CD la

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1973

Date de publication
9 janvier 1973

Date du numéro
25 janvier 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 303/7e L du 28 décembre 1972 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire.